

RAMASSAGE : Tous les premiers lundis de chaque mois

LA CHAMBRE

Service Entretien Extérieur

RAMASSAGE DES OBJETS ENCOMBRANTS
FICHE D'INSCRIPTION

A Déposer pour le jeudi 12 Heures

**AU SECRETARIAT DE MAIRIE
DANS LA BOITE AUX LETTRES DE LA MAIRIE**

NOM.....PRENOM.....
ADRESSE.....
TELEPHONE.....
LIEU DE DEPOT.....

TYPE D'OBJETS ENCOMBRANTS : liste à remplir par l'utilisateur

- **Mobiliers** :
- **Electroménagers** : (TV–Frigidaire–lave-linge etc...).....
- **Ferraille** : (literie–bidons–fil de fer).....
- **Autres** : (exemple :matelas,sommiers,etc...).....

REGLEMENT

- - Les objets doivent être déposés au lieu de dépôt indiqué
- - La collecte s'adresse uniquement aux particuliers. Ne sont pas concernés les déchets des établissements ayant une activité professionnelle.
- - Pour information
En dehors des jours de ramassage,
1° - La déchetterie de LA CHAMBRE
Est ouverte le lundi de 14 H 30 à 17 H 30 et le Samedi de 9 H à 12 H
2° - La déchetterie du SIRTOMM
Les Fontagneux – ST JULIEN MONTDENIS Reste à votre disposition du : lundi au samedi de 8 H à 12 H / 14 H à 17 H 30
Pour accueillir vos déchets (pneu, verre, carton, tailles, ferraille, huile, petit bois, autres)